

Développement durable et "acceptabilité sociale"

Atelier thématique commun au GIS ReHaL et au réseau AC/DD

Ecole nationale supérieure d'architecture Paris Val de Seine

3/15, quai Panhard et Levassor
75013 PARIS

Equipe d'organisation 2014-15 : **Jérôme Boissonade** (responsable, Architecte, Maître de Conférences ULCO, AUS - UMR 7218 LAVUE, jboisson@msh-paris.fr), **Rémi Barbier** (Professeur de sociologie à l'Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg), **Gaëtan Brisepierre** (Sociologue indépendant), **Thierry Paquot** (philosophe, professeur en délégation à l'Institut des Sciences de la Communication du CNRS), **Denis Salles** (Directeur de Recherche en Sociologie de l'environnement à l'Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture), **Chris Younès** (Professeur à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-la-Villette et à l'Ecole Spéciale d'Architecture, responsable du laboratoire Gerphau),

Présentation générale de l'atelier

Nous souhaitons dans cet atelier nous intéresser à la dimension performative du développement durable, qui s'appuie sur un consensus moral préalable, une représentation partagée permettant aux acteurs d'agir ensemble. Ce caractère performatif s'exerce notamment à l'aide d'indicateurs et par l'attribution de rôles aux différents acteurs qui y participent, donnant une place essentielle à l'expertise et à la recherche. Les indicateurs sont en effet des instruments de mesure et des médiateurs facilitant les apprentissages organisationnels, la co-construction et l'innovation institutionnelle. L'expertise et la recherche tiennent quant-à-elles, un rôle essentiel dans la performativité du développement durable, au moins pour deux raisons. D'une part, elles interviennent en amont dans l'actualisation des formes de cette notion problématique et des dispositifs qui l'effectuent. D'autre part, elles s'inscrivent dans une démarche d'aide à la décision qui vise à favoriser l'intégration de ce nouveau référentiel de l'action publique par la population.

Cependant, la mise en œuvre du développement durable à l'aide de dispositifs sociotechniques centrés sur une "participation raisonnable" de l'habitant-usager relève aussi d'une "coercition mutuelle" qui atteint aujourd'hui ses limites, dont la plus connue est le fameux "effet rebond". L'amélioration continue des performances techniques des bâtiments voit en effet les ménages augmenter leur consommation corrélativement aux économies réalisées. Cette situation est aujourd'hui dénoncée comme étant le produit d'un effet pervers comportemental, contradictoire avec le modèle de sobriété prôné par le développement durable.

Face à ces blocages, la psychologie sociale, l'économie comportementale, les sciences de la communication, les neurosciences ou la science politique sont sollicités pour répondre à cet "impératif écologique [qui] exige d'une part, des innovations technologiques et, d'autre part, des changements de comportement individuel et collectif (...) hypothétiques".

La notion d'acceptabilité sociale, directement issue de la gestion des risques et du calcul rationnel a progressivement été reprise par les institutions alors qu'elle soulève de nombreuses questions :

- La notion d'acceptabilité peut-elle répondre aux obstacles rencontrés par le développement durable, sans questionner son caractère hégémonique et impératif ?
- Dans quelle mesure, un "paternalisme libertaire" confortant la rationalité latente des individus pour orienter leur choix en direction de cet "impératif", ne renforce-t-il pas les contradictions de cet oxymore qu'est le développement durable ?
- Comment la recherche urbaine peut-elle s'extraire d'une approche normative de l'acceptabilité en termes de standards et de bonnes pratiques, alors même que les formes concrètes du développement durable sont constamment co-construites avec des acteurs publics et privés en demande de modèles transférables ?
- Dans quelle mesure, interroger la notion d'acceptabilité et ses usages, peut-il nous permettre d'une part, de donner sens aux difficultés concrètes que rencontre le développement durable et d'autre part, de mieux comprendre la nature des relations entre la recherche et le champ du développement durable ?
- Enfin, ce travail sur le rôle de l'acceptabilité peut-il nous permettre de trouver des points d'appui pour construire la critique vis-à-vis du développement durable ?

Cet atelier commun au réseau AC/DD et au GIS ReHaL souhaite apporter lors de sa deuxième année d'existence, une contribution à ce débat, à travers trois séances. La première prolonge celle de l'an passé consacrée aux comportements, pour s'intéresser au rôle de l'innovation dans l'acceptabilité du développement durable. La seconde sera consacrée à la conception architecturale et urbaine de la ville durable. La dernière, adoptera un angle plus politiste pour interroger la transformation des politiques urbaines au prisme du développement durable.

Présentation

Idéalement, chaque journée d'atelier repose sur une trame "définitions / étude de cas / controverse" qui peut être répartie librement suivant les ateliers (par intervenant, par séquences distinctes au cours de la journée, etc.) :

- Définitions : Les notions d'acceptabilité, d'intégration, d'acceptation, d'appropriation, etc. ne sont pas portées par les mêmes acteurs ou milieux professionnels ou disciplinaires et prennent donc un sens différent selon les contextes.
- Etudes de cas : les expériences de terrain évoquées sont destinées à mettre à l'épreuve les débats précédents sur les définitions et leurs usages.
- Controverse : une question problématique est élaborée en amont et réajustée en fonction des enseignements des séquences précédentes.

Programme 2014 - 2015

L'Art au défi de l'écologie

L'esthétique et le design chahutés par la question environnementale

Vendredi 17 octobre 2014
10h-13h

Responsables de la séance : Thierry Paquot et Chris Younes
Institut des Sciences de la Communication du CNRS (ISCC)
20 rue Berbier-du-Mets 75013-Paris

Entrée libre (sans inscription)

Introduction générale: Thierry Paquot (philosophe, professeur en délégation à l'Institut des Sciences de la Communication du CNRS).

- **Chris Younès** (Professeur à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-la-Villette et à l'Ecole Spéciale d'Architecture, responsable du laboratoire Gerphau) : "Le défi éthique, esthétique et politique d'un nouvel art d'habiter".
- **Frédérique Peyrouzere** (Enseignante à l'école Spéciale d'Architecture) : "Anthropo(S)cène: art & création artistique à l'ère de l'anthropocène".
- **Manola Antonioli** (Professeur, théorie du design et de l'architecture à l'ENSA Dijon Art & Design, philosophe, essayiste et critique) : "L'esthétique en prise avec la question environnementale".

Si l'expression « art durable » n'a aucun sens, l'injonction à la durabilité comporte une dimension performative puissante, en témoigne les nombreux prix et bourses prônant le "développement durable" ou "soutenable" accordés à des artistes, comme le Green Leaf Award attribué en 2007 à Lucy + Jorge Orta "pour leur excellence artistique et leur message environnemental".

La confrontation de l'artiste avec la préoccupation environnementale devient en effet impérative, essentielle et même existentielle. De plus en plus nombreuses sont les réalisations, installations, interventions, sur la large palette de l'art (chorégraphie, statuaire, peinture, vidéo, land art, art de la rue, art vivant, design,...) qui associent la pratique de l'artiste à l'écologie.

Mais comment affronter les contradictions entre dimensions formelles et fonctions sociales ? Comment la pratique artistique ouvre-t-elle une perspective critique, débarrassée de l'injonction à l'acceptabilité sociale de cet oxymore qu'est le "développement durable" ? Cette matinée souhaite apporter quelques éclairages sur "l'art au défi de l'écologie".

Recherche appliquée en SHS et acceptabilité du développement durable

Jeudi 11 décembre 2014
10h-16h30

Responsable de la séance : Gaëtan Brisepierre

Ecole d'architecture Paris-Val de Seine
3/15 Quai Panhard et Levassor 75013 Paris

Entrée libre (sans inscription)

Matin : 10h-12h30

- **Delphine Labbouz-Henry** (doctorante en psychologie sociale de l'environnement à l'Université Paris-Ouest Nanterre La Défense et chargée de missions R&D au Groupe Elithis): « Développer une approche psychosociale dans un bureau d'études spécialisé dans l'efficacité énergétique des bâtiments »
 - **Sylvaine Le Garrec** (Sociologue-urbaniste - chargée de recherches à l'Association des Responsables de Copropriété - ARC) « Pratiquer la recherche-action en sociologie dans une association de défense des copropriétaires impliquée sur les économies d'énergie »

Après-midi : 14h - 16h30

- **Chantal Derkenne** (Sociologue à l'ADEME) « Une décennie de recherche appliquée en sociologie dans une institution publique chargée de l'environnement et de l'énergie »
- **Gaëtan Brisepierre** (Sociologue indépendant), **Stéphane Labranche** (Sociologue-politologue), **Vincent Renaud** (Ingénieur-sociologue) : « Réception par les professionnels et les décideurs des enquêtes sociologiques sur des projets urbains : controverses et appropriation »

Discutant

Dominique Desjeux (Professeur d'anthropologie sociale et culturelle à l'université Paris Descartes - CERLIS)

Depuis une dizaine d'année, les recherches en sociologie sur le développement durable, et notamment sur l'énergie, se sont multipliées sous l'effet de l'impératif politique de la « transition énergétique ». Elles s'effectuent moins souvent dans un cadre académique que dans celui de la recherche appliquée à partir de la demande des institutions publiques, des entreprises, voire des associations. Ces demandes sont très majoritairement formulées par les commanditaires en termes « d'acceptabilité sociale » des innovations technologiques et/ou de l'adoption de bonnes pratiques par les populations. L'objet de cette séance est de s'interroger pour savoir si ces recherches permettent aux acteurs sociaux de dépasser cette problématisation. Autrement dit, s'agit-il uniquement d'étudier les comportements dans le but de les faire changer selon des orientations déjà définies ou s'agit-il d'intégrer la description des pratiques comme un élément de décision au sein des organisations ou encore de légitimer le recours à des démarches de type « démocratie habitantes » ?

Cette séance s'inscrit dans le cycle "Recherche et acceptabilité du développement durable" de l'atelier. Un cycle qui s'intéresse au travail des chercheurs portant sur ou utilisant cette notion d'acceptabilité sociale dans le développement durable. Cette notion a en effet été élaborée dans un but prescriptif qui repose sur des considérations fortement normatives. Il s'agit pour les institutions notamment, de « faire accepter » le développement durable et lever les « verrous » de l'usage autant que technologiques. Alors que les mondes de la recherche et de l'expertise s'inscrivent dans des problématiques différentes, ces derniers incorporant de manière grandissante les commanditaires, les institutions publiques ou les acteurs économiques ; et plus largement, des acteurs pouvant avoir un intérêt à la prescription. Nous souhaitons donc interroger lors de ce cycle, le rôle des chercheurs dans l'usage de cette notion d'acceptabilité, distribuée et portée par d'autres acteurs.

Le succès de la notion d'acceptabilité sociale dans les débats sur le développement durable est en effet inséparable des difficultés et des rapports de forces que rencontrent les différents promoteurs de durabilité. Comment sont financés les projets ? Quelles missions d'expertise sont données et à qui ? Comment cette notion d'acceptabilité sociale entre en ligne de compte dans les dispositifs d'expertise ? Les acteurs sont guidés par des intérêts, des objectifs, et doivent respecter des cadres différents, parfois contradictoires. Partant, ces acteurs tentent de faire porter les contradictions auxquelles ils sont confrontés, par les autres intervenants, y compris les chercheurs. Cette sous-traitance des contradictions s'exprime à travers les modes de financement, la définition des missions d'expertise, l'élaboration de dispositifs de participation, etc.

Après une introduction de Gaëtan Brisepierre, la séance rassemblera les communications de sociologues ayant travaillé sur le développement durable et plus particulièrement les questions énergétiques, avec ou au sein de diverses organisations. Ces communications porteront moins sur les résultats de leurs travaux que sur leurs pratiques de recherche et les interactions qu'elles engendrent. D'abord sur les conditions d'exercice de la recherche appliquée, les négociations autour de la définition du sujet, de l'accès au terrain ou au financement, avec les autres disciplines. Ensuite sur la réception de ces recherches, l'usage des résultats par les organisations, leurs impacts sur la prise de décision ou encore les controverses qu'elles engendrent dans les milieux professionnels. Enfin sur les effets en matière de pratiques de la sociologie, les modalités de valorisations des résultats, voire sur l'identité du sociologue. A l'issue de chaque communication, la discussion sera lancée par Dominique Desjeux, pionniers en France de la recherche appliquée en sociologie, et une large place sera accordée aux échanges avec la salle.

Participation et durabilité : deux injonctions en tension?

Mardi 26 mai 2015
10h-16h30

Responsables de la séance : Rémi Barbier et Denis Salles

Ecole d'architecture Paris-Val de Seine
3/15 Quai Panhard et Levassor 75013 Paris

Entrée libre (sans inscription)

Des dispositifs participatifs à leurs effets en matière de durabilité :

- **Charlotte Halpern** (Chargée de recherche FNSP - Centre d'études européennes - UMR8239)
- **Gilles Massardier** (Maître de conférences de science politique, membre de l'UMR 5281 ART-Dev - Cirad, Montpellier)

Des acteurs, notamment associatifs, à leur rapport à la double injonction (participation et durabilité) :

- **Sandrine Rui** (Maître de conférences - Université de Bordeaux - Chercheure au Centre Emile Durkheim - Chercheure associée au Centre d'Analyse et d'Intervention sociologique - CADIS-EHESS)
- **Etienne Ballan** (Maître de conférences - Ecole Nationale Supérieure du Paysage, Marseille - expert pour la convention d'Aarhus, aux Nation Unies, concernant la participation du public dans les négociations internationales)